



HAUTE-GARONNE



ACCUEIL COMMUN OU CONJOINT DES PREMIERES AVANCEES POUR LES COLLEGUES DES CDI DE RANGUEIL

Une délégation d'agent(e)s a remis une pétition au chef de centre de Rangueil concernant le maintien de l'accueil conjoint.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre revendicatif national et ne consiste pas à une remise en cause du travail effectué par les chefs de centre du site.

La défense de l'accueil est un dossier porté par la CGT IMPOT-TRESOR depuis 2005.

Sur le site de RANGUEIL, de nombreuses initiatives ont déjà été prise par les collègues (rassemblement lors de la venue du TPG en Septembre 2008, tenue d'un CTP spécial dédié à l'accueil en Novembre 2008, pétition...).

C'est d'ailleurs l'ensemble de ces mobilisations, de l'aveu même du TPG, qui avait conduit nos Directions Locales à renoncer à mettre en oeuvre l'accueil commun sur le site de Rangueil.

Suite à cet entretien, le chef de centre a confirmé le maintien des files d'accueils spécialisées (conjoint) et l'existence d'une troisième file généraliste (accueil simple DGI/DGCP).

Ce mode de fonctionnement est préconisé pour la mise en place des SIP de BALMA et COLOMIERS.

Cette organisation va à l'encontre des principes jusque là prônés par la Direction Générale et défendues localement par le TPG et la DSF.

Cette nouvelle orientation répond aux revendications des collègues des Impôts puisque l'accueil conjoint est conforté et que les agent(e)s intervenant en renfort ne seront affectés qu'au traitement des questions relatives à l'assiette.

Les seuls agent(e)s des Impôts habilités à recevoir les usagers en accueil généraliste seront les contrôleurs qui auront suivis la formation REC MEN et SISPEO.

Par ailleurs, il nous a bien été spécifié que l'accueil commun devait se limiter à des questions simples (POUR LA PARTIE IMPOT : délai de paiement en 3 fois, paiement à l'échéance et donner les coordonnées du CPS pour les demandes de mensualisation...).

En revanche pour les collègues du Trésor travaillant sur la partie recouvrement de l'impôt, les choses ne sont pas réglées. L'organisation des Trésoreries, avec le système de rotation des postes entre la marguerite (plate-forme téléphonique), la gestion en back-office, et l'accueil, génère de véritables contraintes dans l'exercice des missions au quotidien.

Contrairement aux collègues des Impôts, tous ces agent(e)s du Trésor seraient à la fois impliqués par l'accueil généraliste et spécialisé.

Pour répondre aux besoins en matière de service à rendre à l'utilisateur, la CGT IMPOT-TRESOR revendique le renforcement de la Trésorerie par la création d'un emploi supplémentaire.

A l'inverse sur le site de BALMA, quatre agent(e)s C seront susceptibles de venir en renfort sur l'accueil commun. Pour la CGT IMPOT-TRESOR cela va à l'encontre des doctrines d'emploi et de la reconnaissance des qualifications.

Nous le redisons l'accueil commun, ce n'est pas le job des cadres C.

Sur le site de RANGUEIL, la CGT IMPOT-TRESOR prend acte positivement de cette avancée. Elle réclame l'élaboration de bilans d'étapes pour vérifier l'efficacité du dispositif et sa compatibilité avec les conditions de travail des agent(e)s.

Pour autant nous ne sommes pas dupes sur l'objectif poursuivi qui demeure à terme la généralisation de l'accueil commun avec la mise en place d'une file unique.

Nous appelons les collègues à rester vigilants puisqu'à l'occasion du CTP du 15 Octobre, il nous a été clairement indiqué que le périmètre des missions relatives à l'accueil commun était amené à s'étendre et que les chefs de service avaient toute latitude pour décider des modes d'organisation de l'accueil et de la liaison avec les services de gestion.

Enfin, un des problèmes non résolus réside dans le calibrage des effectifs des cellules d'accueil et des services de gestion.

Clairement la bataille pour les créations d'emplois doit se poursuivre et s'amplifier !!!